

NOUS CONTACTER (/NOUS-CONTACTER) ESPACE PIGISTES (HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/)

Rechercher Q

Fiers d'être journalistes! (/quel-journalisme-voulons-nous)

/ Protection des sources des journalistes : une loi au plus tôt!

Protection des sources des journalistes : une loi au plus tôt!

La CFDT Journalistes demande au Gouvernement de présenter dans les délais les plus brefs le texte sur la protection des sources à l'examen des députés.

Alors que la session parlementaire vient de reprendre, le projet de loi sur la protection des sources des journalistes n'est pas à l'agenda des travaux de l'Assemblée nationale. Examiné en commissions des lois et de la culture au début de cette année, ce texte aurait dû venir en séance dans les jours prochains. Or, sans date fixée, des sources proches de l'Assemblée parlent d'un examen inopiné, voire d'un enterrement pur et simple.

Pourtant, une loi sur la protection des sources est un élément indispensable pour faire progresser la liberté de la presse dans notre pays, après des années de poursuites, de perquisitions et d'écoutes téléphoniques illégales.

Alors que les restructurations de la presse continuent...

Une loi s'avère aussi d'autant plus nécessaire pour sécuriser la profession. En effet, elle est à l'heure présente fragilisée par les restructurations de titres qui se poursuivent. Après le rachat du *Nouvel Observateur* et de *Rue89.fr*, avec les incertitudes sur l'avenir de *Libération*, de *Nice Matin* et de *La Provence*, la vente du groupe des Journaux du Midi (*Midi libre*, *L'Indépendant...*) est annoncée ... Une destinée floue pour des quotidiens régionaux implantés dans des zones sensibles.

Le retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale serait d'autant plus dommageable qu'après la proposition de Christiane Taubira, garde des Sceaux, une large consultation avait été mise en place à l'instigation de la rapporteure du projet de loi, Marie-Anne Chapdelaine. Après avoir rencontré la rapporteure, ainsi que l'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée nationale comme du Sénat, la CFDT-Journalistes avait pu constater l'accord de toutes les sensibilités politiques sur ce projet de loi..

La CFDT Journalistes demande donc instamment au gouvernement de présenter dans les délais les plus brefs le texte sur la protection des sources à l'examen des députés. La CFDT-Journalistes poursuivra ses contacts avec les parlementaires des deux assemblées. Elle appelle dès aujourd'hui la profession à se mobiliser dans l'unité la plus large pour faire aboutir cette loi.

(Photo: Pierre Nouvelle)

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter



Liens

CFDT Confédération (http://www.cfdt.fr/) F3C Fédération (http://www.f3c-cfdt.fr/)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI Conférence nationale des métiers du journalisme

(http://www.odi.media/) (http://www.cnmj.fr/presentation/)

Ass° de préfiguration des conseils de presse Les Assises du journalisme

(http://apcp.unblog.fr/) (http://www.journalisme.com/)

International IFJ (http://www.ifj.org/) Fédération européenne des journalistes

(http://europeanjournalists.org/fr/)

Reporters Sans Frontières (https://rsf.org/fr)

Mentions légales site internet (/mentions-

I%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (http://cfdtbayard.wordpress.com/)

CFDT Publihebdos (http://www.cfdt-publihebdos.infos.st)

CFDT-FTV (http://cfdt-ftv.over-blog.org/)

France Télévision (http://cfdt-ftv.over-blog.org/)

Le Courrier Picard (http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/)

Ouest-France (http://cfdt-of.over-blog.org/)

Radio-France CFDT (http://www.cfdt-radiofrance.fr/)

Site WK (http://www.rsf.org/-francais-.html)

Suivez nous!

f (http://www.facebook.com)